

Plan D'ACTION culturel 2015-2017

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 



1. Déployer l'action culturelle municipale

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|--|---|--|---|
| 1.1 Développement culturel durable | | | |
| 1.1.1 Valoriser l'accessibilité, les rencontres et l'inclusion | Pratiquer la gratuité ou une tarification abordable pour tout spectacle ou toute activité à valeur culturelle | Maintien de la gratuité ou des tarifs abordables actuels | Affirmation des droits et de la citoyenneté culturels pour tous |
| | Assurer le pont entre les organismes communautaires et culturels pour favoriser des échanges et l'ouverture aux besoins des populations sensibles | Programmation destinée aux populations sensibles et visant à tisser des liens intergénérationnels, interculturels et interdisciplinaires Réalisation de maillages | |
| | Améliorer l'accessibilité universelle dans nos installations culturelles municipales | Inclusion d'actions au plan triennal en accessibilité universelle dont les corrections aux scènes, loges, salles, etc. | |
| 1.1.2 Contribuer à la formation des citoyens culturels | Améliorer la place réservée aux jeunes dans nos actions culturelles | Affectation d'espaces physiques et d'événements pour les jeunes dans une approche « par et pour » | Citoyens engagés dans et pour la culture |
| | Miser sur le réseau scolaire pour rejoindre les jeunes | Nombre de nouveaux maillages Nombre de jeunes rejoints | |

1. Déployer l'action culturelle municipale

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|--|--|---|--|
| 1.1.3 Adopter des pratiques environnementales durables dans l'action culturelle municipale | Amorcer une démarche liée aux événements écoresponsables | Participation à la formation interne sur la certification BNQ 9700-253 : 2016 | Contribution à la préservation de l'environnement |
| | Augmenter graduellement le nombre d'événements écoresponsables dans nos activités et durant des événements publics | Nombre d'événements qui remplissent les critères écoresponsables | |
| | Déterminer les installations pertinentes et y réaliser un bilan carbone des déplacements des participants | Nombre d'événements où le sondage a eu lieu | |
| | Implanter des supports à vélos devant les installations à vocation culturelle | 10 places minimum devant les installations ou à proximité | |
| | Améliorer le tri des matières dans les installations culturelles (bibliothèques, maison de la culture et centre culturel Calixa-Lavallée) | Outils de tri et de réemploi en place Dispositifs de communication efficaces | |
| | Offrir des activités de sensibilisation à la préservation de l'environnement et contribuer à changer les habitudes | Nombre d'activités dans les programmations de bibliothèques | |
| 1.2 Expériences culturelles | | | |
| 1.2.1 Positionner la maison de la culture comme promoteur de découvertes culturelles | Valoriser le risque artistique et accentuer les actions de soutien à la création, la relève et les pratiques émergentes | Augmentation de 10% de la programmation réservée à « La place du début des choses » | Maison de la culture encore plus ancrée dans sa mission première |
| | Diversifier les formules de médiation culturelle entre les artistes et les citoyens | Nouvelles initiatives de médiation | Intérêt stimulé pour une offre culturelle moderne et novatrice |
| | Déplacer hors les murs une partie de la programmation en salle, notamment en développant une synergie avec les salles de diffusion et de répétition existantes | Transfert de 5% de la programmation chaque année | |

1. Déployer l'action culturelle municipale

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|---|--|---|---|
| 1.2.2 Déployer les bibliothèques comme de véritables lieux d'échange, d'apprentissage et de savoir | Implanter un réseau de micro-bibliothèques en libre partage | D'ici 2016, implantation de un ou deux sites | Création de lieux de rencontres, intérêt stimulé pour la lecture |
| | Soutenir les citoyens dans le développement de leurs compétences numériques | Nombre de formations Nombre de participants | Amélioration des compétences numériques Lutte contre la fracture numérique |
| | Faire connaître davantage les ressources et livres numériques | Augmentation de prêts numériques : 10% | Expérience diversifiée et actualisée de la bibliothèque |
| | Faire connaître différentes activités de partage des savoirs | Poursuite de l'activité Bibliothèque vivante Organisation d'activités d'information sur le sujet | Enrichissement du savoir collectif Participation de la communauté à la création de savoirs |
| | Intensifier le programme de résidences d'auteurs, en partenariat avec le Conseil des arts de Montréal | À partir de 2016 : 1 résidence par année dans l'arrondissement | Rapprochement du citoyen avec l'écrivain |
| | Développer de nouvelles stratégies de promotion, visibilité et notoriété | D'ici 2017, augmentation du taux de fréquentation des bibliothèques de 5% | Accès accru à l'information et à la connaissance |
| 1.2.3 Consolider le rôle des bibliothèques en tant que milieux de vie | Évaluer l'offre de services élargis à intégrer pour chacune des bibliothèques, en fonction des besoins des quartiers | Réalisation d'une nomenclature et évaluation de sa faisabilité pour 2017 | Bibliothèques ancrées davantage dans leur milieu |
| 1.2.4 Aménager et promouvoir les bibliothèques comme des espaces de création, d'innovation et d'expérimentation | Élaboration d'un projet « makerspace » à la bibliothèque Mordecai-Richler | Cocréation et implantation d'un projet avec les acteurs du quartier pour 2017 | Bibliothèques instigatrices des nouvelles tendances |
| | Établir une signature distinctive et le design de services pour la nouvelle bibliothèque du Plateau-Mont-Royal | Codesign avec les citoyens Avant-projet faisant place à l'innovation et l'audace | |

1. Déployer l'action culturelle municipale

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|---|---|--|---|
| 1.2.5 S'engager dans le virage numérique | Déterminer, à l'aide d'experts, les conditions permettant la diffusion de créations intégrant les technologies numériques | Liste des particularités et besoins techniques en intérieur et en extérieur | Offre artistique actualisée selon les tendances |
| | Développer un espace public extérieur propice à la diffusion de l'art utilisant les technologies numériques | Choix d'un ou plusieurs lieux et mise en place des conditions adéquates | Image de marque renforcée |
| | Mettre en œuvre les actions culturelles locales de la Stratégie numérique du Bureau de la ville intelligente et numérique (BVIN) | Selon l'avancement du BVIN | Offre de service améliorée pour les citoyens |
| 1.2.6 Saisir les occasions d'intégrer des interventions artistiques sur le domaine public | Saisir les occasions d'intégrer des interventions artistiques sur le domaine public | Adoption par le conseil d'arrondissement d'une vision concertée et des principes directeurs convenus | Cohérence des interventions sur le territoire et avec les attentes des citoyens |
| | Poursuivre et bonifier le programme Muralité par l'ajout de murales sur le territoire | Attribution de l'ensemble du financement du programme chaque année | Lutte aux graffitis Revitalisation des coins tristes |
| | Développer un volet de médiation fort autour des projets de murales afin d'établir une distinction entre le vandalisme et l'expression artistique | Nombre d'activités de médiation | Valorisation de l'art de rue et lutte aux graffitis |
| 1.2.7 Assurer une offre culturelle équilibrée sur le territoire | Assurer une offre culturelle équilibrée sur le territoire | Calendrier équilibré | Qualité de vie des citoyens |

1. Déployer l'action culturelle municipale

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|---|--|---|--|
| 1.3 Lieux dédiés à la création, à la médiation et à la pratique artistique | | | |
| 1.3.1 Actualiser les installations culturelles municipales du Plateau | Développer un projet de rénovation et agrandissement de la bibliothèque et maison de la culture du Plateau | 2015 : Avant-projet 2016 : PFT 2017 : Concours architecture | Infrastructures adéquates et stimulantes pour l'offre culturelle |
| | Évaluer les priorités d'améliorations locatives au centre culturel Calixa-Lavallée | Plan d'action Démarche entreprise auprès des instances de la Ville | |
| | Collaborer à la réhabilitation du théâtre de Verdure et confirmer son rôle structurant tant pour l'offre culturelle métropolitaine que pour l'ensemble du parc La Fontaine | Entente sur des plans d'aménagement qui respectent l'esprit des valeurs patrimoniales associées au lieu | Accessibilité à une installation culturelle d'envergure pour les citoyens et la scène culturelle |
| 1.3.2 Être à l'affût des occasions de récupération des bâtiments publics | Mettre en place les conditions gagnantes pour obtenir la délégation du Bain Saint-Michel | Collaboration à la planification des travaux de mise à niveau Obtention d'une entente négociée avec le Service de la culture | Espace de création et d'incubation ajouté pour le milieu artistique |
| | Développer un nouvel espace orienté autour du domaine littéraire et de ses déclinaisons à la caserne 26 | Élaboration du projet 2015-2016 Mise en service 2017 | Lieu culturel dans l'est de l'arrondissement dédié à une discipline artistique |
| | Étudier un ensemble de bâtiments publics en changement d'usage pour l'instauration d'un gym culturel | Évaluation faite des bâtiments visés en fonction de leur potentiel | Offre culturelle innovante pour le citoyen et le milieu artistique |
| 1.3.3 Placer la créativité dans les espaces collectifs et encourager l'expression et la participation culturelles | Intégrer des installations de facilitation pour la pratique artistique dans le respect de l'esprit de chaque lieu (électricité, scènes extérieures, etc.) | Nombre d'installations réalisées en 2017 | Accès facilité à l'expression artistique |
| | Inviter le milieu culturel à concevoir avec l'arrondissement un nouvel encadrement pour la pratique artistique spontanée | En 2017, adoption au conseil d'arrondissement d'un encadrement facilitateur de la pratique artistique spontanée | Occupation du domaine public facilitée |

2. Préserver la culture comme pilier de l'identité du Plateau

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|--|--|--|---|
| 2.1 Vitalité culturelle | | | |
| 2.1.1 Rétablir l'adéquation entre la vitalité artistique du territoire et le budget octroyé à l'arrondissement | Plaider pour la reconnaissance du rôle fédérateur du Plateau dans la métropole culturelle et de ses enjeux culturels spécifiques : vitalité et densité des créateurs, producteurs, salles de spectacle, diffuseurs, festivals, compagnies artistiques, institutions d'enseignement de toutes disciplines ; fréquentation reliée au tourisme ; etc. | Intégration d'un paramètre significatif concernant ce rôle à la réforme du financement des arrondissements Obtention de mandats culturels métropolitains et financement associé | Confirmation de notre rôle |
| 2.1.2 Pérenniser la présence des artistes et des activités de création et de production culturelle | Travailler en collaboration avec le milieu artistique pour assurer une veille sur des projets visant la rétention des artistes | Inscription de ce point à l'ordre du jour de la Table de concertation | Rétention accrue des artistes qui font la signature de l'arrondissement |
| 2.1.3 Viser la revitalisation urbaine par les arts | Établir une planification des lieux à revitaliser (terrains ou locaux vacants, murs vandalisés, etc.), en partenariat avec le milieu | Liste pour 2016 Établissement de contacts avec le milieu Appels d'idées | Amélioration de la qualité du cadre de vie |
| | Inclure une dimension culturelle dans les projets d'aménagement du domaine public | Dimension culturelle intégrée dans les projets : - Rue Prince-Arthur - Place Gérald-Godin - Parc Lhasa-De Sela | |
| 2.1.4 Développer un projet culturel de grande envergure au cœur de l'arrondissement | Inclure une dimension culturelle forte dans le réaménagement de la place Gérald-Godin | Planification d'infrastructures flexibles permettant l'accueil d'activités culturelles et plus particulièrement des arts numériques | Place Gérald-Godin : lieu de convergence culturelle |

2. Préserver la culture comme pilier de l'identité du Plateau

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|---|---|--|---|
| 2.1.5 Contribuer à faire reconnaître la valeur culturelle de l'offre musicale indépendante et émergente | Repenser certains aspects de la réglementation municipale en fonction des réalités de la scène musicale locale, notamment en ce qui concerne le bruit | Augmentation du nombre de salles offrant une programmation musicale dans le cadre d'une occupation conforme et adaptée au milieu | Meilleur accès à une offre musicale indépendante et émergente sur le territoire |
| 2.2 Quartiers culturels | | | |
| 2.2.1 Réaliser le volet local du Plan de mise en œuvre des Quartiers culturels de la Ville de Montréal | Définir les quartiers culturels de l'arrondissement et leur caractérisation, en collaboration étroite avec les commerçants et le milieu culturel | Consensus autour d'une cartographie des quartiers culturels | Synergie entre la culture, la planification urbaine et les espaces publics |
| | Planifier les priorités d'action des quartiers culturels et y associer à long terme les investissements requis | Priorisation des actions structurantes | |
| | Enchâsser les quartiers culturels et leurs orientations d'aménagement générales dans les outils de planification en urbanisme de l'arrondissement | Orientations définies pour 2017 | |
| 2.3 Valorisation du patrimoine | | | |
| 2.3.1 Créer le patrimoine de demain | Améliorer l'intégration du design pour les projets d'immobilisations publics et les projets d'aménagements spécifiques | Définition des conditions de succès avec la division de l'urbanisme durant les phases de planification des projets | Domaine public attrayant et durable |
| | Faire participer les riverains à la définition des objectifs d'aménagement des nouveaux projets | Réalisation d'un processus de consultation pour chaque projet d'envergure lancé par l'arrondissement | Appropriation durable des projets d'aménagement |

2. Préserver la culture comme pilier de l'identité du Plateau

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|---|---|--|--|
| 2.3.2 Préserver et mettre en valeur des lieux actuels et du passé | Assurer une veille et l'implication citoyenne dans des projets de reconversion vers une vocation culturelle de bâtiments patrimoniaux institutionnels | Coordination des directions de l'arrondissement quant à l'élaboration d'une vision en phase avec le milieu | Maintien de l'accessibilité au public |
| | Maintenir les encadrements réglementaires et étudier l'implantation de programmes incitatifs financiers pour le retour aux composantes d'origine | Ajustement de la réglementation actuelle | Préservation du patrimoine architectural significatif du Plateau |
| | Déterminer les éléments architecturaux emblématiques à valoriser et leur faire une place grandissante dans nos outils de communication | Publication des fiches du patrimoine | Sentiment de fierté accru des résidents à l'égard de la richesse patrimoniale de leur quartier |
| 2.3.3 Rappeler l'histoire des quartiers | Valoriser l'intégration d'éléments culturels significatifs dans les aménagements sur le domaine public | Pour chaque projet d'aménagement public, création, dans la mesure du possible, d'un pont avec l'histoire des lieux | Sentiment de fierté accru des résidents à l'égard de la richesse patrimoniale de leur quartier |
| | Valoriser l'intégration d'éléments culturels significatifs dans les aménagements sur le domaine privé | Ajout de ce critère d'évaluation du CCU dans les projets sur le domaine privé | |
| | Offrir des occasions de rencontres avec l'histoire | Mise en place de circuits culturels, de plaques historiques, tenue de conférences et interventions toponymiques | Enrichissement de la mémoire collective |
| | Établir une planification pour la commémoration et la mise en valeur du patrimoine modeste, des paysages remarquables, des lieux et personnages significatifs | Partenariat avec Mémoire du Mile End et la Société d'histoire du Plateau | |
| | Consolider le rôle des bibliothèques pour faire la promotion de l'histoire et de la culture locale | Partenariat avec les sociétés d'histoire locales pour la préparation de documents de référence | |

3. Célébrer les forces vives du territoire

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|---|---|--|--|
| 3.1 Expertise locale | | | |
| 3.1.1 Oser l'audace et viser la qualité | Miser sur la présence de la communauté créative pour faire de ses membres des acteurs privilégiés du développement culturel | Appels d'idées | Audace et qualité qui consolident la signature du Plateau |
| | Mettre à profit l'expertise des artistes et des créateurs pour définir la qualité et les besoins techniques dans certains projets | Jurys Expertise-conseil | |
| 3.1.2 Fédérer le milieu autour d'enjeux culturels | Mobiliser les intervenants au sein d'une Table de concertation culturelle | Création de la Table, définition de son mandat et de sa structure Tenue de quatre réunions par année minimalement | Cohésion des actions culturelles sur le territoire |
| 3.2 Pratiques artistiques plurielles | | | |
| 3.2.1 Soutenir le milieu artistique professionnel | Maintenir des pratiques exemplaires concernant les cachets et droits versés aux artistes | Cachets et droits adéquats | Reconnaissance de la valeur du travail artistique |
| | Offrir un accompagnement aux artistes et aux créateurs pour la réalisation de projets complexes | Nombre d'accompagnements ayant permis la réalisation de projets | Audace dans la création |
| | Affecter des espaces à la création et à l'incubation au moment de la requalification des bâtiments | Réalisation de lieux dédiés | |
| | Collaborer avec les institutions d'enseignement des arts du Plateau | Établissement d'au moins deux partenariats | Première expérience professionnelle offerte aux finissants |
| | Fournir une expertise ou une lettre d'appui aux organismes et artistes professionnels le requérant, dans leur demande à des programmes de financement de la Ville ou d'autres instances | Nombre d'appuis et de références | Rôle de levier culturel assumé par l'arrondissement |

3. Célébrer les forces vives du territoire

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|--|--|---|--|
| 3.2.2 Faciliter l'accès à l'information pour les pratiques artistiques | Créer un guichet convivial offrant de l'information utile sur le site Internet de l'arrondissement | Mise en ligne d'une foire aux questions, de conditions d'utilisation du domaine public, de références à d'autres ressources | Meilleur accès à l'information |
| 3.2.3 Consolider l'appui au loisir culturel et valoriser la pratique artistique amateur ¹ | Intégrer la promotion du loisir culturel de nos partenaires à nos plateformes de diffusion | Dès 2016, présence accrue de l'offre en loisir culturel sur nos plateformes | Meilleure accessibilité à l'information des citoyens |
| | Permettre à la pratique artistique amateur d'être exposée dans les halls et corridors des centres de loisirs | Affectation de lieux aux expositions | Valorisation de la pratique artistique amateur |
| | Organiser des festivités culturelles pour mettre en valeur la pratique artistique amateur | Dès 2016, création d'un événement annuel récurrent | |
| | ¹ Issu du plan d'action concerté en sports et loisirs | Créer des liens durables et des occasions de rencontre entre le milieu professionnel et le milieu amateur | Instauration d'une rencontre annuelle entre administrateurs du loisir culturel et de la culture professionnelle pour créer des ponts et des réflexes de collaboration Exposition de pratique artistique amateur dans le hall de la maison de la culture |
| 3.3 Maillage culturel | | | |
| 3.3.1 Stimuler le développement de publics avec nos organismes partenaires | Réunir les organismes culturels locaux autour de la question de développement de publics | Tenue d'un forum en 2016 | Augmentation et diversification des publics |
| 3.3.2 Adopter des pratiques de gouvernance actualisées | Mettre en place des projets novateurs privilégiant les mécanismes de cogestion avec le milieu | Établissement d'un modèle de cogestion adapté à chaque projet | Pratiques de gestion renouvelées avec des citoyens acteurs et le milieu artistique Occupation des lieux optimisée |

3. Célébrer les forces vives du territoire

| Engagements | Actions 2015-2017 | Indicateurs de résultat | Impact |
|--|--|--|---|
| 3.3.4 Inciter les organismes culturels du Plateau à la collaboration et au partage des ressources | Se donner des moyens de partager l'information | Élaboration d'une plateforme électronique, rencontres de réseautage et mentorat | Visibilité accrue pour toutes les parties |
| | Définir une entente de visibilité réciproque avec nos partenaires | Mise en œuvre de l'entente | |
| 3.4 Économie locale | | | |
| 3.4.1 Assurer la présence des artistes, compagnies et organismes de l'arrondissement dans l'offre culturelle de l'arrondissement | Réserver une part de la programmation de la maison de la culture aux artistes, compagnies et organismes provenant du Plateau | 40% de la programmation réservée à des artistes, compagnies et organismes du Plateau | Reconnaissance de l'apport des artistes à la signature du Plateau Découverte par les citoyens d'artistes voisins |
| 3.4.2 Mettre en place des partenariats locaux | Accroître la place faite aux acteurs économiques locaux | Programmation d'animation à 50% locale Nombre de partenariats | Ancrage marqué des bibliothèques dans leur milieu |
| 3.4.3 Participer au rayonnement du Plateau comme destination touristique culturelle authentique | Rehausser l'image du Plateau et de ses quartiers dans les plateformes touristiques | Vérification des informations touristiques et recommandation des correctifs appropriés | Positionnement de l'arrondissement comme un quartier artistique |

Ce projet a bénéficié du soutien financier de l'Entente sur le développement culturel de Montréal intervenue entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec

ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE **MONTRÉAL**

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 

Montréal 

**Culture
et Communications**
Québec 